

**« Enjeux de la recherche pour les syndicats
dans un monde en mutation »**

Colloque du 13 décembre 2022 au CESE à l'occasion du 40^e anniversaire de l'IREs

**Intervention de Gilles de Margerie,
Commissaire général France Stratégie**

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Monsieur le président du CESE, cher Thierry Beudet, monsieur le président de l'IREs, cher Fabrice Coquelin, monsieur le directeur général, cher Frédéric Lerais, messieurs les présidents et secrétaires généraux,

Je suis particulièrement heureux de représenter France Stratégie à l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire de l'IREs, et que cela ait lieu ici, au CESE, la maison de la société civile organisée mais aussi la maison de l'écoute des citoyens. Le lieu et l'occasion entrent en résonance profonde avec des éléments clefs de l'identité, de la raison d'être et de la manière de travailler de France Stratégie. Nos missions respectives, à l'IREs et à France Stratégie, nous conduisent souvent sur des chemins qui se rejoignent, qui se croisent, parce que nous arpentons les mêmes territoires, parce que nous nous posons souvent les mêmes questions et qu'il nous arrive souvent d'arriver à des conclusions voisines.

France Stratégie a publié en mai dernier, après deux ans de travaux et littéralement des centaines d'auditions, un rapport « Soutenabilités ! orchestrer et planifier l'action publique » qui portait des messages simples. La nécessité d'agir sans tarder, et fort, pour lutter contre le réchauffement climatique va imposer aux pays développés, comme la France, des changements importants dans les manières de produire, de se nourrir, de consommer, de se déplacer, de se loger. Ce sera coûteux, et ce ne sera pas facile à faire – et encore moins, si ce n'est pas bien fait, à accepter. Or, au même moment, notre pays vieillit, et ce vieillissement engendre des dépenses accrues pour défendre notre modèle social, qui est le ciment de l'unité de la nation. Mais la croissance est modeste, les gains de productivité plus encore, en fort contraste avec les circonstances qui avaient permis de mettre en place la protection sociale que nous connaissons.

Les défis à relever pour tout gouvernement sont donc considérables – sans précédent récent dans leur ampleur et leur rythme. Il faut agir alors même que la défiance de nos concitoyens envers les institutions est très élevée – plus élevée que dans la plupart des pays

comparables. Les décisions qui seront prises ne seront reconnues comme légitimes que si la « fabrique de la décision publique » est elle-même à la hauteur des attentes.

Cela veut dire, très concrètement, que les réformes envisagées se construisent en tenant compte des résultats des évaluations des politiques menées dans le passé ; qu'elles font l'objet d'études d'impact sérieuses ; qu'elles sont discutées au fond avec les parties prenantes, avec la « société civile organisée », avec donc, en tout premier lieu, les partenaires sociaux. Ce thème de la démocratie sociale a été l'un des objets de vos travaux ce matin. Nous y sommes très attachés, chez France Stratégie, comme vous le savez. L'IRES est l'un des lieux majeurs où cette question peut être abordée, dans une optique de recherche et d'action, comme le montre bien la table ronde de tout à l'heure.

Cela veut aussi dire qu'à chaque fois que cela peut aider à mieux écouter et mieux comprendre les attentes de nos concitoyens, les nombreuses méthodes de consultations citoyennes, portées par la CNDP ou dans d'autres cadres, doivent être mobilisées. Elles permettent à la fois une prise directe et une maturation de l'argumentation.

Mais toutes ces étapes doivent être soigneusement articulées avec celles de l'élaboration de la loi au Parlement, à qui un temps suffisant pour qu'aient lieu de vrais débats, pas forcément des batailles d'amendements plus ou moins substantiels, doit être laissé. Cela veut dire enfin qu'il faut s'assurer de la cohérence des politiques menées avec la transition écologique, et, en particulier avec la décarbonation de l'économie, aux différents horizons de temps pertinents, et en prenant pleinement en compte les impacts des autres politiques – sociales, d'éducation, de santé – et leur impact en retour sur ces politiques. C'est pourquoi nous nous sommes réjouis de la création du Secrétariat général à la planification écologique, qui va exactement dans ce sens, et dont le décret constitutif dit parfaitement clairement la vocation et l'ambition.

Nous nous efforçons de travailler chez France Stratégie dans le même esprit : depuis la création du Commissariat général du plan dans l'immédiat après-guerre à aujourd'hui, nous savons que le dialogue régulier, approfondi, exigeant avec les partenaires sociaux nous est nécessaire pour agir de manière pertinente. Cela se traduit dans la manière dont nous élaborons notre programme de travail, dont une étape clef est la consultation des syndicats ; cela se traduit également par la présence forte des partenaires sociaux, des confédérations syndicales, dans les travaux de nombreuses de nos instances. Quand nous faisons, avec la Dares, la prospective des métiers et des qualifications, elles contribuent à l'orientation de nos travaux. Comme elles l'ont fait lorsque nous avons évalué les ordonnances travail, comme elles le font dans l'évaluation du plan de relance ou de la loi Pacte, comme elles le font aussi dans les travaux du conseil d'orientation pour l'emploi, qui s'est réuni hier encore avec leur participation, comme elles le font à chaque fois que nos travaux nous conduisent sur des terrains où nos expertises respectives, nos centres d'intérêt, nos compétences se rejoignent.

Quelques mots pour conclure sur deux thèmes qui nous tiennent particulièrement à cœur, à vous, comme à nous : la prospective des métiers et des qualifications ; l'incarnation territoriale des politiques que nous avons souvent étudiées d'abord au niveau national.

Nous avons, dans Métiers 2030, fait un exercice prospectif sur le nombre de recrutements qu'il faudra faire, compte tenu des perspectives économiques et de leur pyramide des âges, dans un peu plus de 80 métiers dans un peu plus d'une trentaine de secteurs. Là encore, nous nous intéressons à des thèmes que vous avez inscrit à l'agenda de la matinée et qui viennent, de manière récurrente, dans les publications de l'IRES.

Dans les phases de croissance modérée et de mutations graduelles des structures de production, les recrutements servent d'abord à remplacer les départs en retraite. Puis ils s'ajustent à la croissance ou à la décroissance du nombre net d'emplois dans les différents secteurs. C'est ce qui explique que les cinq plus grands nombres de recrutements d'ici 2030 se retrouvent dans des métiers où beaucoup de monde travaille et où l'âge moyen est élevé, comme les agents d'entretien, les enseignants, les aides à domicile et les aides-soignants, ou encore les conducteurs de véhicules.

C'est ce qui explique aussi que, au-delà des ingénieurs de l'informatique, les plus grands nombres d'emplois additionnels à venir soient directement liés à la mutation structurelle qu'est le vieillissement de la population, avec ses besoins croissants de soins et d'accompagnement des personnes âgées, et en particulier des personnes âgées dépendantes. Ou encore aux politiques publiques à venir : celle dont l'impact sera le plus important sera, à la hausse, la rénovation thermique des bâtiments – pour le résidentiel et pour le tertiaire. L'autre politique qui devrait avoir un impact sensible sur la transformation de notre appareil industriel, est celle de la sortie des véhicules thermiques d'ici 2035 pour aller vers les véhicules électriques. Nous avons plus d'une douzaine d'années pour nous y préparer, pour préparer les reconversions de ceux dont les activités vont baisser puis, pour certaines, disparaître. C'est un défi qui peut être relevé – mais il suppose qu'il soit pris à bras le corps, avec dès maintenant la mise en place de plans de moyen et long terme de formation initiale et de formation tout au long de la vie, d'identification des compétences transférables d'un secteur à un autre, d'un métier à un autre.

Ceci ne réussira pas sans un dialogue social de qualité : c'est un sujet que nous souhaitons aborder, et qui pourra être l'occasion d'échanges intéressants avec l'IRES. Je sais que cette question est pour vous, comme pour nous, une préoccupation majeure.

Nous pensons aussi que beaucoup de métiers évolueront dans leurs pratiques professionnelles du fait de la numérisation, et, dans certains cas, de l'intelligence artificielle – sans forcément que cela ait un impact majeur sur l'emploi. L'impact du réchauffement climatique sera plus important probablement dans l'ampleur des transformations à venir dans la décennie. Beaucoup de métiers vont devoir s'y adapter, changer leurs horaires, leurs calendriers, leurs méthodes de travail.

Notre exercice de prospective à horizon 2030 va, c'est une première, bientôt être publié avec des chiffres par région, pour les régions métropolitaines. C'était une attente ancienne des acteurs dans les différentes régions, et nous nous sommes efforcés d'y apporter une réponse. Elle sera sûrement à perfectionner – mais elle donnera déjà de premières indications que nous espérons assez robustes.

Au-delà de cette première régionalisation de la prospective des métiers et des qualifications, nous travaillons de plus en plus souvent sur la dimension territoriale des politiques que nous

suivons au niveau national. Nous nous sommes ainsi intéressés à la concentration de la croissance dans les métropoles, puis, plus récemment, aux différentes évolutions des villes moyennes, travail que nous allons prochainement actualiser, avec l'espoir de pouvoir y identifier de premières tendances qui résulteraient des changements de comportement induits par la crise Covid. Nous travaillons aujourd'hui sur le sujet très délicat de la mise en œuvre territoriale de la politique de réduction de l'artificialisation des espaces naturels, agricoles ou forestiers. Là encore, nous savons que nous rejoignons des préoccupations que vous partagez.

Ici encore, la clef de la réussite va dépendre de la qualité du débat conduisant à fixer les objectifs, puis de l'appropriation, par les acteurs concernés, des enjeux et des instruments qui leur permettront de définir leur propre voie vers l'atteinte des objectifs. Après tout, ce que la Cop 21 a fait en demandant à chaque pays de déterminer sa propre contribution nationale à l'effort de tous, nous devons être capables de le faire, à notre tour, à notre échelle, depuis chaque commune aux régions, et des régions vers la France puis l'Europe tout entière. Il est encore bien tôt pour dire si cette voie va réussir – mais beaucoup d'éléments permettent d'espérer que les possibilités offertes par la loi Climat et résilience, et par les divers textes qui lui font suite et en préciseront la mise en œuvre, et peut-être même l'amenderont, concourront à ce succès qui est souhaitable.

Les partenaires sociaux suivent naturellement avec attention les travaux des CESER et leur implication dans l'élaboration des Sraddet par les conseils régionaux.

Notre parti pris, chez France Stratégie, c'est de penser qu'à tous les échelons, du plus local au national, une démocratie citoyenne vivante, et une démocratie sociale riche, se réinventant sans cesse, sont des conditions indispensables au bon exercice de la démocratie représentative, au bon exercice démocratique tout simplement. Le dialogue que nous avons, jour après jour, avec les représentations des organisations syndicales dans les différentes instances où elles siègent chez nous, ou à de multiples autres occasions, nous renforce dans cette conviction.

L'IRES a mené, ces derniers temps, une réflexion en profondeur sur sa vocation et son avenir. Jean-Paul Guillot va la présenter dans quelques instants. C'est une démarche bienvenue ; je pense qu'elle nous conduira à une conscience renforcée de la convergence de nos préoccupations et de nos thèmes d'intérêt.

C'est aussi cette conviction qui fait que nous sommes heureux que vous nous ayez associés à la célébration de votre quarantième anniversaire. Merci.